



# Contrat d'adhésion MB Coaching

## Désignations du client :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_  
Portable : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Etudiant : Oui / Non Adresse : \_\_\_\_\_  
Personne à prévenir en cas d'urgence : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

Ci-après dénommé " le Membre" ;

Et MB Coaching, immatriculée au RCS de Vienne, sous le numéro 83510526300031 ayant son siège social a 69 Av.Gabriel Péri,38150 Roussillon, représentée par son gérant Bono Manon. Ci-après dénommée " MB Coaching".

Ci-après dénommées ensemble " les parties".

\_\_\_ J'accepte de recevoir les informations de ma salle (absence, fermeture exceptionnelle, changement d'horaires...)

\_\_\_ J'autorise, à titre gratuit, MB Coaching, Bono Manon à me prendre en photo et/ou en vidéo (en groupe) pour la promotion et la communication de la salle (supports de communication papiers et numériques, diffusion sur les réseaux sociaux et le site web mbcoachingroussillon.com

## Formules cours collectifs et plateau :

- **Frais d'inscription : 60 euros sans engagement** \_\_\_\_
- **Frais d'inscription : 40 euros avec engagement** \_\_\_\_
- **Formule COMPLETE Abonnement avec engagement : 45€/Mois** \_\_\_\_ **ou 540€ /an** \_\_\_\_  
**Etudiants : 35€ / Mois** \_\_\_\_
- **Formule CLASSIC Abonnement avec engagement : 28€/** \_\_\_\_ **ou 336€ /an** \_\_\_\_  
**-Abonnement 9h - 12h et 14h - 17h**  
**Etudiants : 24€ / Mois** \_\_\_\_
- **Formule LIBRE Abonnement sans engagement : 55€/** \_\_\_\_  
**Etudiants : 40€ / Mois** \_\_\_\_
- **Formule MINI Abonnement avec engagement :**  
**1 Séance par semaine : 13€ / Mois** \_\_\_\_  
**2 Séances par semaine : 23€ / Mois** \_\_\_\_
- **A la carte :**  
**1 Séance : 12€** \_\_\_\_  
**10 Séances : 100€** \_\_\_\_  
**20 Séances : 160€** \_\_\_\_

## Formules coaching personnel :

### Coaching non adhérent :

- **Solo : 48€ / Séance :** \_\_\_\_ **Séances ou 450€ : 10 Séances** \_\_\_\_
- **Duo : 35€ / Séance :** \_\_\_\_ **Séances ou 320€ : 10 Séances** \_\_\_\_
- **Trio : 29€ / Séance :** \_\_\_\_ **Séances ou 260€ : 10 Séances** \_\_\_\_

### Coaching adhérent :

- **Solo : 44€ / Séance :** \_\_\_\_ **ou 400€ : 10 Séances** \_\_\_\_
- **Duo : 30€ / Séance :** \_\_\_\_ **ou 270€ : 10 Séances** \_\_\_\_
- **Trio : 25€ / Séance :** \_\_\_\_ **ou 210€ : 10 Séances** \_\_\_\_

## Formules Aquabike individuel :

- **Aquabike adhérent : 25€ / Séance :** \_\_\_\_ **Séances ou 220€ : 10 Séances** \_\_\_\_
- **Aquabike non adhérent : 30€ / Séance :** \_\_\_\_ **Séances ou 270€ : 10 Séances** \_\_\_\_

## Formules Plateforme vibrante :

### • PFV adhérent :

- Solo : 20€ / Séance :** \_\_\_\_ **Séances ou 180€ : 10 Séances** \_\_\_\_
- Duo : 16€ / Séance :** \_\_\_\_ **Séances ou 140€ : 10 Séances** \_\_\_\_

### • PFV non adhérent :

- Solo : 24€ / Séance :** \_\_\_\_ **Séances ou 220€ : 10 Séances** \_\_\_\_
- Duo : 18€ / Séance :** \_\_\_\_ **Séances ou 160€ : 10 Séances** \_\_\_\_

## Bilan diététique :

35€ / Bilan \_\_\_\_

## Formules MB Coaching + :

- Pack 1 "Remise en forme" : 640€ au lieu de 690€ \_\_\_\_

1) 3 mois d'abonnement formule complète +  
2) 10 Séances de coaching individuel +  
3) 3 Bilan diététiques

- Pack 2 "Dépasse toi" : 1005€ au lieu de 1140€

1) 6 mois d'abonnement formule complète +  
2) 20 Séances de coaching individuel +  
3) 3 Bilan diététiques

- Pack 3 "Transforme toi" : Prix sur devis

Choisis tes formules :

---

---

---

---

---

---

---

---

Total du pack : \_\_\_\_ €

Total : \_\_\_\_ / Mois sur \_\_\_\_ / Mois

### Modalités de paiement :

- En une fois par : Chèque \_\_\_\_ Espèces \_\_\_\_ Prélèvement \_\_\_\_ TOTAL : \_\_\_\_ € TTC

Ou

- Par mois : \_\_\_\_ € T.T.C Pendant \_\_\_\_ mois par : Chèque \_\_\_\_ Espèces \_\_\_\_ Prélèvement \_\_\_\_

à compter du \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Et jusqu'au \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

À ..... Le .....

Signature précédée de la mention "lu et approuvé" :





# Règlement intérieur de MB Coaching - Salle 100% Femmes

Ce document réglementaire est émis officiellement par MB Coaching. Le non-respect de ce règlement peut conduire à l'exclusion définitive de MB Coaching sans droit au remboursement de votre adhésion. Il est impératif de le signer lors de votre inscription à MB Coaching.

## 1. Formalités

Avant de vous inscrire, une visite des installations de MB Coaching ainsi qu'une connaissance des offres disponibles sont requises. Lors de votre inscription, vous devrez prendre connaissance de ce présent règlement et vous engager à adhérer de manière nominative et personnelle à MB Coaching, vous autorisant à utiliser les installations en libre-service avec accès illimité durant les heures d'ouverture. Cela inclut l'accès au cardio-training, au plateau de musculation et aux cours collectifs.

## 2. Inscription

Lors de votre inscription, il est impératif de fournir un certificat médical datant de moins de 3 mois, attestant de votre aptitude à la pratique du sport en salle. Une assurance minimale couvre automatiquement chaque adhérent régulièrement inscrit. Pour une couverture plus étendue (indemnités journalières, etc.), il est recommandé aux adhérents de souscrire à une assurance complémentaire individuelle "accidents" pour leur responsabilité civile envers autrui ou les installations.

## 4. Vestiaires

Des vestiaires et casiers individuels sont mis à disposition des adhérents pour y ranger leurs effets personnels. Il est strictement interdit de se changer dans les salles, les couloirs et les WC. Il est formellement interdit de laisser des affaires personnelles dans les casiers après avoir quitté l'établissement. MB Coaching décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol à l'intérieur de MB Coaching.

## 5. Hygiène

Pour accéder aux différentes salles d'activités, il est requis de porter des chaussures d'intérieur propres réservées à la salle. La pratique torse nu est strictement interdite. Une serviette est obligatoire dans les espaces cardio-training, le plateau de musculation et les cours collectifs. L'introduction de nourriture est proscrite dans ces mêmes espaces. Il est également interdit de fumer et de vapoter dans les locaux de MB Coaching.

## 6. Sécurité

Il n'est pas autorisé à un adhérent de s'entraîner seul dans l'espace dédié au plateau de musculation. Il est obligatoire de ranger le matériel après chaque utilisation. Par respect pour les autres, les téléphones portables doivent être mis en mode silencieux. Téléphoner est interdit dans les espaces cardio-training, le plateau de musculation et pendant les cours collectifs. En cas d'accident dont il est témoin, chaque adhérent s'engage à alerter immédiatement un éducateur sportif ou l'accueil, habilités à appeler les secours.

## 7. Fonctionnement de MB Coaching

7.a Fonctionnement général La gestion du chauffage, de la télévision et de la sonorisation est du ressort exclusif du personnel de MB Coaching. L'accès au comptoir d'accueil est strictement réservé au personnel. Le panneau d'information est réservé aux communications spécifiques à MB Coaching.

Les installations ferment à des horaires précis : 21h du lundi au vendredi et 11h le samedi. Pour ceux qui souhaitent prendre une douche, veuillez à respecter ces horaires de fermeture. Pour le stationnement des véhicules, il est interdit de se garer devant la porte d'entrée.

7.b Fonctionnement des cours collectifs L'accès aux cours est autorisé jusqu'à 10 minutes après leur commencement. Un minimum de 2 adhérents est requis pour que le cours puisse avoir lieu.

7.c Fonctionnement de l'espace cardio-training En périodes d'affluence importante, l'utilisation des équipements cardio est limitée à 30 minutes par appareil et par personne, enregistrée au préalable sur le registre à l'accueil.

## 8. Modalités de résiliation de l'adhésion

8.a Une résiliation de l'adhésion à l'initiative de l'adhérent durant la période incompressible n'est acceptée qu'en cas de force majeure. Au-delà de cette période, l'adhérent a le droit de résilier pour toute raison, en envoyant une lettre recommandée avec accusé de réception, avec un préavis d'un mois à partir de la réception de la lettre. Tout mois commencé est dû.

8.b À l'initiative de MB Coaching Après la période incompressible, MB Coaching peut résilier unilatéralement l'adhésion en envoyant une lettre recommandée avec un préavis d'un mois. En outre, l'adhérent peut être résilié de plein droit par le MB Coaching sans préavis ni indemnité en cas d'attitude ou de comportement perturbant le bon fonctionnement des activités, trouble à l'ordre public, fraude avec la carte d'accès, fausses déclarations, falsification de documents, défaut de paiement.

Une résiliation de plein droit doit être précédée d'une discussion contradictoire avec l'adhérent, au cours de laquelle ce dernier peut contester la mesure et fournir des explications. La résiliation est effectuée si MB Coaching n'est pas convaincu par les arguments de l'adhérent.

## 9. Cas de force majeure

En cas de force majeure, c'est-à-dire un événement imprévisible et hors du contrôle des parties pour des raisons de santé ou professionnelles, l'adhérent peut demander la résiliation de son adhésion, y compris pendant la période incompressible. La demande doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au MB Coaching. La résiliation prend effet un mois après la réception de la demande accompagnée de la carte d'adhérent et des pièces justificatives. Le cas de force majeure pour des raisons de santé ou professionnelles signifie un empêchement permanent de l'adhérent à utiliser les services de MB Coaching. Une preuve justificative est requise.

## 10. Protection des données personnelles

Le traitement informatique des données de l'adhérent est conforme à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, applicable depuis le 25 mai 2018. L'adhérent dispose du droit d'accès, de rectification et d'opposition à ses données personnelles. Pour exercer ce droit, l'adhérent doit contacter MB Coaching

À ..... Le ..... Signature précédée de la mention "lu et approuvé" :





# Conditions Générales de MB Coaching - Salle 100% Femmes

## 1. Application des Conditions Générales

1.a. Les présentes conditions générales établissent les modalités contractuelles entre MB Coaching et l'adhérente. L'inscription à un abonnement implique l'acceptation pleine et entière de ces conditions générales, à l'exclusion de tout autre document à caractère commercial. L'adhérente reconnaît que les documents tels que les flyers émis par MB Coaching n'ont qu'une valeur indicative.

1.b. Aucune condition particulière ne peut prévaloir contre les conditions générales, sauf acceptation expresse et écrite de MB Coaching. Toute condition contraire posée par l'adhérente sera inopposable à MB Coaching en l'absence d'acceptation formelle.

## 2. Cotisation et Abonnement

2.a. La durée et les options d'abonnement sont mensuelles ou annuelles, avec paiement mensuel ou préalable. L'abonnement peut être réglé par prélèvement SEPA, chèque, espèces, CE, etc., à compter de la date de signature du contrat.

Les tarifs indiqués dans les conditions particulières correspondent aux tarifs pratiqués par MB Coaching au moment de la réception de l'acceptation du contrat par l'adhérente. Les prix indiqués comprennent la TVA, calculée sur la somme des montants HT.

MB Coaching se réserve le droit de répercuter les nouvelles taxes et augmentations de taux dès leur entrée en vigueur. Les tarifs peuvent être révisés à l'initiative de MB Coaching, même pour les contrats en cours. En cas d'augmentation, l'adhérente sera informée au moins un mois à l'avance et pourra résilier son contrat conformément à l'article 2.b.

MB Coaching se réserve le droit à 5 semaines de fermeture par année calendaire, après affichage au minimum 2 semaines à l'avance des dates de fermeture à l'entrée du club.

### 2.b. Résiliation

L'adhérente peut résilier son abonnement pour les motifs suivants : maladie chronique, accident grave, mutation professionnelle définitive, déménagement à plus de 100 km du club. La résiliation sera effective à compter de la mensualité suivant la demande de résiliation, accompagnée d'un justificatif officiel.

Le forfait annuel mensualisé indéfini engage l'adhérente pour un an minimum et peut être résilié après un an sur demande écrite un mois avant la date anniversaire du contrat, remise en mains propres ou par lettre recommandée avec accusé de réception.

### 2.d. Suspension

L'adhérente peut suspendre son abonnement en cas d'accident, maladie, grossesse, mutation professionnelle temporaire, licenciement économique, pour une durée d'au moins un mois, renouvelable. Toute suspension prolonge la durée de l'engagement initial.

### 2.e. Paiement

Au moment de la signature du contrat, l'adhérente règle la cotisation pour un mois ainsi que les frais d'inscription (40€ pour les formules avec engagement et 60€ pour les formules sans engagement).

2.f. Le présent abonnement ne peut être transféré ou cédé à un tiers.

2.g. MB Coaching se réserve le droit de résilier immédiatement l'abonnement de toute adhérente en cas de non-respect des consignes de sécurité, d'utilisation inappropriée des installations, d'accompagnement d'individus non inscrits, d'attitude violente ou contraire à la morale, ainsi que pour vol ou dégradations.

## 3. Souscription à un Abonnement

3.a. Le contrat doit être retourné signé. L'adhérente doit accepter les conditions générales et le règlement intérieur. La souscription à une assurance individuelle accidents est vivement recommandée.

3.b. L'adhérente atteste que sa condition physique lui permet de pratiquer le sport en général et les activités proposées par MB Coaching en particulier. Un certificat d'aptitude à la pratique du sport datant de moins de 3 mois doit être fourni à MB Coaching lors de l'adhésion.

## 4. Droit à l'Image

En acceptant la clause de droit à l'image, l'adhérente autorise l'utilisation de son image à des fins professionnelles exclusivement par MB Coaching. Les images ne seront en aucun cas cédées à des tiers. MB Coaching décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol au sein du club.

## 5. Parrainage

Si l'adhérente parraine un(e) ami(e) qui souscrit un abonnement avec engagement d'une durée minimale de 3 mois, l'adhérente peut bénéficier d'un coaching gratuit.

## 6. Droits et Engagements

6.a. Chaque membre de MB Coaching s'engage à respecter les points suivants :

- Les directives de sécurité et d'hygiène en vigueur,
- Le règlement intérieur, dont l'adhérente reconnaît avoir pris connaissance.

6.b. Chaque membre de MB Coaching a l'obligation de :

- Utiliser des chaussures dédiées et propres pour la salle de sport lors de ses séances d'entraînement,
- Utiliser une serviette propre pour recouvrir les machines pendant ses séances d'entraînement.

6.c. L'adhérente certifie avoir consulté un professionnel de la santé pour évaluer sa capacité à pratiquer des activités physiques. Elle atteste que son état de santé lui permet de participer aux activités sportives en général et plus spécifiquement à celles offertes par MB Coaching. L'adhérente comprend que MB Coaching ne peut être tenue responsable en cas de problème de santé lié à ses activités physiques.

L'adhérente s'engage à fournir un certificat médical récent confirmant son aptitude à pratiquer des activités sportives dans un délai de 15 jours.

L'adhérente reconnaît que, sans ce document, MB Coaching ne peut être tenue responsable et se décharge de toute responsabilité en l'absence d'un certificat.

Toute incapacité, quel que soit son type, ainsi que tout préjudice matériel ou corporel, doivent faire l'objet d'une assurance personnelle souscrite par l'adhérente auprès de la compagnie de son choix. En cas d'accident, l'adhérente s'engage à en informer la Direction dans les 48 heures.

Chaque mineur doit fournir une attestation parentale ainsi qu'un certificat médical lors de son inscription chez MB Coaching. MB Coaching s'engage à suivre les recommandations gouvernementales en cas de crises et se réserve le droit de prendre des mesures exceptionnelles en conséquence.

## 7. Droit de Rétractation

Vous avez la possibilité de vous rétracter dans un délai de quatorze jours à compter du lendemain de la conclusion du contrat, en renvoyant le formulaire de rétractation type (préférentiellement par courrier recommandé avec accusé de réception) ou en exprimant votre intention de vous rétracter par courrier électronique.

MB Coaching se réserve le droit de facturer le montant correspondant aux services fournis jusqu'à la communication de votre décision de rétractation (conformément à l'article L. 221-25 du code de la consommation). Ce montant est proportionnel au prix total de la prestation convenue dans le contrat.

À..... Le .....

Signature précédée de la mention "lu et approuvé" :



# CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE DU SPORT

Je soussigné(e)..... Docteur en Médecine,  
après avoir examiné le : .....  
Mme, Mlle .....  
Né(e) le : .....

Et avoir constaté, ce jour, l'absence de signe clinique décelable, certifie que son état ne présente pas de contre-indication à la pratique des activités sportives individuelles et collectives ainsi que musculation en salle.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Cachet et signature du médecin